

**DEMANDE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(Transaction immobilière)**

Direction du Cycle de l'Eau – Assainissement – SPANC

DEMANDE A RETOURNER EXCLUSIVEMENT AU SPANC DE LA METROPOLE :

PAR COURRIEL :

controle@tours-metropole.fr

OU PAR COURRIER : Tours Métropole val de Loire

Direction du Cycle de l'Eau - Service Public d'Assainissement Non Collectif

60, avenue Marcel Dassault – CS 30651 -37206 Tours Cedex 3

CONTACT : Secrétariat SPANC au 02.47.75.29.30

**A titre indicatif, un délai d'un mois est à prendre en compte pour recevoir un avis
sur l'installation d'assainissement**

DEMANDEUR → A remplir si différent du propriétaire + remplir l'attestation en p.4/4

ENTREPRISE : Nom : N° de SIRET :

PERSONNE PHYSIQUE (indiquer un représentant si pour entreprise) :

Civilité : Nom et Prénom : Date de naissance : / /

Téléphone : / / / / Adresse mail :

Adresse de courrier : Commune :

PROPRIÉTAIRE

ENTREPRISE : Nom : N° de SIRET :

PERSONNE PHYSIQUE (indiquer un représentant si pour entreprise) :

Civilité : Nom et Prénom : Date de naissance : / /

Téléphone : / / / / Adresse mail :

Adresse de courrier : Commune :

ACQUÉREUR (si connu)

Civilité : Nom et Prénom :

Adresse : Commune :

Téléphone : / / / / Adresse mail :

VENTE (si connue)

Date prévue de signature : ☐ du compromis ☐ de la vente le / /

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE

- ☐ Le plan de masse au 1/500^{ème} de l'installation où figure la situation ainsi que la dénomination et le dimensionnement des différents éléments du dispositif (ouvrages, conduites...), l'emplacement de l'habitation, de l'exutoire éventuel ainsi que le sens des pentes
- ☐ Le positionnement des éventuels puits, sources, forages environnants, et cavités naturelles (caves) sur le plan de masse ou un extrait cadastral
- ☐ Tout document utile pour le contrôle : factures de vidange – d'entretien - de pose de l'installation, contrat d'entretien et fiche de la dernière intervention d'entretien, dernier rapport du SPANC, photos,

CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX CONCERNÉS

Adresse : Commune :
Date de construction de du bâtiment : le / /
Date de construction de l'assainissement : le / /
Consommation d'eau annuelle : m³

Dernier contrôle du SPANC : le / / N° dossier : ANC - - -

Type de bâtiment :

☐ **Logement(s)** → Nbr. de logements Nbr. de pièces principales* Nbr. d'habitants

Type de résidence : ☐ Principale avec → ☐ Occupation en continu ☐ Occupation en alternance
☐ Secondaire et/ou occupation en alternance

Pièce principale (définition selon le code de la construction et de l'habitation): pièce sèche destinée au séjour ou au sommeil, d'une surface minimale de 7 m², et munie d'un ouvrant vers l'extérieur (sont exclus les pièces de service telles que cuisines, SDB, WC, lingerie, ...).*

☐ **Autre type de bâtiment** → Activité du site Nbr. de salariés

Détail du volume de l'activité :

Type d'eaux usées produites : ☐ Type domestiques uniquement ☐ Domestiques + liées à l'activité

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Références de toutes les parcelles de la propriété (obligatoire):

Superficie :m²

Pente du terrain : ☐ faible (0% à 5%) ☐ moyenne (5% à 10%) ☐ forte (> à 10%) ☐ Surplomb

Possibilité d'évacuation (ex : fossé, mare, cours d'eau, réseau d'eaux pluviales, ...) : ☐ Oui ☐ Non

Si oui lesquels : Propriétaires ou gestionnaires :

Présence de cavité souterraine : ☐ Non ☐ Oui, distance avec l'installation prévue : m

Présence de puits ≤ 35 m ⁽²⁾ : ☐ Oui, nbr. de puits : ☐ Non

• Référence parcellaires de chaque puits (y compris des parcelles voisines à la propriété) :

• Distance de chaque puits avec l'ensemble de l'installation : m

• Utilisation de chaque puits : ☐ Aucun ☐ Arrosage ☐ Animal ☐ Domestique

☐ Autre

(2) : Le demandeur devra s'assurer lui-même de la présence ou non de puits dans un rayon de 35 m de l'installation d'assainissement non collectif, **y compris sur les parcelles voisines de la propriété concernée par cette demande.**

ALIMENTATION EN EAU

Alimentation en eau : ☐ Adduction publique ☐ Ressource privée

• Si ressource privée autre que puits : ☐ Forage ☐ Source ☐ Réseau privé

• Distance avec l'ensemble de l'installation : m

• La ressource dessert-elle : ☐ Seulement le bâtiment concerné par le projet
☐ D'autres bâtiment non concernés par ce projet

CONSTITUTION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT

☐ **Bac dégraisseur :** volume litres

Collectant : ☐ l'ensemble des eaux ménagères

☐ uniquement les eaux de cuisine

☐ **Fosse étanche :** volume litres

☐ **Fosse septique :** volume litres

☐ **Fosse toutes eaux :** volume litres

☐ **Préfiltre :** ☐ Intégré à la fosse toutes eaux

☐ Séparé : volume litres

☐ **Tranchées d'épandage :**

☐ Sur terrain plat ☐ Sur terrain en pente

Longueur totale : m

Nombre de tranchées :

Longueur de chaque tranchée : m

☐ **Lit d'épandage :**

Surface m²

Longueur : m

Largeur : m

☐ **Tertre :**

Surface au sommet : m²

Longueur au sommet : m

Largeur au sommet : m

Surface au sol : m²

Longueur au sol : m

Largeur au sol : m

☐ **Filtre à sable vertical :**

☐ Non drainé ☐ Drainé

Surface m²

Longueur : m

Largeur : m

☐ **Filtre à sable horizontal drainé :**

Surface m²

Longueur : m

Largeur : m

☐ **Filtre à massif de zéolithe (hors agrément) :**

Surface m²

☐ **Dispositif agréé (microstation, filtre compact, filtre planté) :**

Dénomination commerciale :

Capacité de traitement (en EH) :

Numéro d'agrément :

Évacuation des effluents traités:

☐ Infiltration par le sol

☐ Rejet en milieu hydraulique superficiel :

Lieu du rejet :

Propriétaires ou gestionnaires :

Relevage des effluents :

☐ Non présent

☐ Pour effluents bruts

☐ Pour effluents prétraités

☐ Pour effluents traités

VALIDATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Les renseignements fournis doivent permettre au service de formuler un avis technique sur l'installation. **Un dossier complet et une visite bien préparée raccourciront les délais de réponse.**

Le règlement du service de l'assainissement non collectif de la métropole est disponible sur le site internet de la métropole (<http://tours-metropole.fr/assainissement-non-collectif-documents-reglementaires>), ou peut vous être adressé sur simple demande.

Le demandeur s'engage à respecter ce qui suit :

- ☐ garantir sa présence ou celle d'un représentant lors de la visite
- ☐ dégager les accès de l'ensemble des éléments qui doivent être accessibles directement par notre technicien (**tout élément inaccessible lors de la visite sera considéré comme absent et l'installation incomplète**)
- ☐ **garantir l'accès à l'ensemble des équipements sanitaires du bâtiment afin de réaliser des tests d'écoulement et de raccordement lors de la visite**
- ☐ acquitter le montant lié à l'avis sur l'installation d'assainissement (135 € hors taxe* pour 2023 en cas de visite obligatoire si le précédent avis date de plus de 3 ans, ou 35 € hors taxe en cas de simple envoi de l'avis du dernier contrôle datant de moins de 3 ans).

**tarifications assujetties à une TVA de 10 %*

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Vos informations font l'objet d'un traitement informatisé réservé à l'usage exclusif de Tours Métropole Val de Loire. Le service assainissement de Tours Métropole Val de Loire s'engage conformément à la nouvelle réglementation en vigueur à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles et de ne pas utiliser vos données à d'autres fins qu'au suivi et au contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs. La durée du traitement est de 10 années.

Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, veuillez contacter notre délégué à la protection des données (donneespersonnelles@tours-metropole.fr).

☐ **Fait à** **le** / / **Signature du demandeur,**

SI DEMANDEUR AUTRE QUE LE PROPRIÉTAIRE

En ma qualité de propriétaire du bien défini en page 2,

j'autorise (*nom et prénom*)

en qualité de

à effectuer cette demande et autorise le SPANC de Tours Métropole Val de Loire à lui communiquer le rapport à l'issu du contrôle.

☐ **Nom et prénom du propriétaire :**

☐ **Fait à** **le** / / **Signature du propriétaire,**